

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA

3 rue Victor Bérard – CS 50086
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
Tél. 03.84.53.06.39.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

23 septembre 2021

DELIBERATION N°16-2021

Objet : Attribution d'une subvention à l'ANDCDG	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	14
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
	Nombre de membres votants	14
	Date de la convocation : 2 août 2021	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Clément PERNOT, Président Aline CALLEGHER, Régis CHOPIN, Alain CHOULOT, Gérard DUCHENE, Gérard FERNOUX-COUTENET Vice-Président, Maurice HOFFMANN, Véronique LAMBERT, Christiane MAUGAIN, Geneviève MOREAU, Christian NOIR, Raphaël PERRIN, Zora QOCHIH, Hélène MOREL-BAILLY suppléante de Frank STEYAERT.

EXCUSES : Mesdames Arielle BAILLY, Valérie DEPIERRE, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Jacqueline LAROCHE Vice-Présidente, Françoise VESPA, Monsieur Dominique CHAUVIN, Frank STEYAERT, Vice-Président.

Assistaient également à titre consultatif Laetitia GUYON, Directrice du Centre de Gestion, Véronique DELACROIX, directrice adjointe.

Le Président expose :

L'Association des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion, l'ANDCDG, œuvre activement à l'accompagnement des centres de gestion dans leur travail par la réalisation d'études, de modèles d'actes et de journées d'information et de formation ouvertes à l'ensemble des personnels des centres de gestion.

Au mandat précédent, une subvention annuelle était allouée à l'association compte tenu de la qualité et de l'utilité des travaux et de son caractère associatif.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration approuvent le versement d'une subvention annuelle de 300 € à l'ANDCDG et précisent que cette décision est valable pour la durée du mandat en cours.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 12/10/21

Le Président,

Clément PERNOT

